

Diversité et pluralité linguistiques : les chantiers de la sociolinguistique

Henri Boyer, professeur des universités en sciences du langage, évoque ici les principales orientations des recherches actuelles menées par les sociolinguistes. Qu'il s'agisse des variations linguistiques, des contacts de langues ou du plurilinguisme, la divergence des approches fait débat.

On sait qu'en matière de *configuration linguistique*, le plurilinguisme est le cas de figure général et le monolinguisme l'exception. Il n'est pas question ici de monolinguisme imposé visant à occulter voire à éradiquer, officiellement ou non, le plurilinguisme en vigueur, comme ce fut trop longtemps le cas en France. Même dans des pays pratiquement monolingues du point de vue ethnolinguistique (comme le Portugal par exemple), et si l'on veut bien s'intéresser aux usages réels, force est d'observer à tout le moins une diversité sociolinguistique inhérente à l'exercice généralisé d'une langue de communication.

La langue française n'échappe pas à ce principe de diversité, même si la Norme relève ici d'une obsession, d'un fantasme¹ plutôt que d'une gestion sociolinguistique normale, tant cette norme *prescriptive* n'est pas vraiment l'usage commun, partagé, mais l'imposition d'un certain usage considéré comme seul légitime, et lié à un *fétichisme de la langue*² dénoncé par de nombreux linguistes, André Martinet en particulier³.

Cela dit, le langage a ses droits et en matière d'unité et de diversité linguistiques on sait bien que la réalité est soumise à une tension continue entre une *tendance centrifuge à la variation*, parfois même à la dissidence (cf. le « parler des jeunes des cités »), et une *tendance centripète à la neutralisation des variantes*. D'où les débats sur l'identité et l'hétérogénéité au sein des sciences du langage. La tension dont il est question est liée fondamentalement à l'existence, pour toute langue, de deux fonctions essentielles : la fonction communicative et la fonction symbolique. L'exemple de l'espace yougoslave concernant les efforts nationaux pour faire éclater le serbo-croate en diverses langues (le serbe, le croate, le bosniaque, le monténégrin) l'illustre parfaitement⁴, et il ne sert à rien de taire ou même de stigmatiser cette tension.

La sociolinguistique française mais aussi la sociolinguistique générale et la sociolinguistique appliquée

dans leur ensemble, à l'instar de W. Labov⁵, ont intégré l'hétérogénéité dans le fonctionnement structural de la langue, instaurant ainsi une rupture épistémologique à l'intérieur du champ de la linguistique. C'est dans ce cadre que les sociolinguistes visent aujourd'hui, d'une manière approfondie, à décrire et à analyser les variations intralinguistiques, où la question normative reste un axe important de recherches. Mais c'est aussi le plurilinguisme et donc le contact interlinguistique qui ont fait l'objet, ces dernières années, de nombreuses études.

À cet égard, on peut observer, dans le traitement du *contact de langues* au sein des sociétés, deux grandes perspectives qui tendent de plus en plus à se conjuguer : – une perspective « conflictiviste » (promue par les sociolinguistes catalans et occitans) qui décrit et analyse *historiquement* le contact comme conflit, déclaré ou virtuel ; ce qui conduit à la constitution de deux grands ensembles de langues : les langues dominantes et les langues dominées, ces dernières étant en danger de *substitution* et leurs locuteurs, conscients de ce danger, n'ont qu'une voie pour rééquilibrer la situation : la *normalisation* de la langue dominée (minorée, et le plus souvent minoritaire), s'appuyant sur une standardisation et une codification de la langue concernée⁶ ;

– une perspective « coopérativiste » dont les principaux promoteurs sont les sociolinguistes suisses du groupe Bâle-Neuchâtel qui considèrent que le contact n'est pas forcément conflictuel et que la coopération interactionnelle prend toute sa part dans les échanges exolingues⁷. Il s'agit d'une perspective microlinguistique (à la différence de l'autre orientation, essentiellement macrolinguistique) qui opte pour une version irénique du contact de langues et donc de la *diglossie*⁸.

Ce concept de *diglossie* a été et reste sûrement l'un des plus utilisés dans les analyses sociolinguistiques du plurilinguisme, l'un de ceux qui ont suscité le plus de débats également. C'est que selon le type de fonctionnement que l'on souhaite désigner avec ce concept,

HENRI BOYER

Professeur à l'université Montpellier III
Laboratoire DIPRALANG (EA 739)

Dans cet article, les notes renvoient à la bibliographie page suivante.



© Cité internationale universitaire

Le caractère « cité inter », créé par le typographe André Baldinger pour la Cité internationale universitaire de Paris : des lettres de l'alphabet qui accueillent le monde entier dans ses rondeurs. Dans chaque mot d'une phrase se glisse une lettre d'une autre langue : chinois, grec, arabe, hébreu, russe... Une typographie multiculturelle. Réalisé dans le cadre de la commande publique attribuée en 2000 à l'équipe Intégral Ruedi Baur et associés et au designer Éric Jourdan pour la signalétique de la Cité internationale.



soit on *constate* une situation sociolinguistique dont on s'interdit de diagnostiquer une quelconque orientation glottophage⁹ : c'est la version nord-américaine de la modélisation des situations de diglossie¹⁰, soit on *dénonce* pour le *traiter* un affrontement inégalitaire des langues qu'une idéologie adéquate tend à occulter : c'est essentiellement la version européenne de la modélisation en question, esquissée par l'helléniste J. Psichari et approfondie par les sociolinguistes catalans et occitans¹¹.

Avec plus de 6 000 langues en usage dans le monde, et avec les réductions que semble vouloir opérer la globalisation, les sociolinguistes ont du pain sur la planche, en particulier ceux qui se réclament clairement de l'*écologie linguistique*, singulièrement pour interroger des phénomènes riches d'enseignements comme l'existence de certaines langues ou parlures de contact, et donc des phénomènes comme la *créolisation* et les diverses modalités de l'*hybridation ethnosociolinguistique*, liés ou non aux phénomènes migratoires qui ne manquent pas de s'amplifier. En effet si l'âge d'or de l'émergence des créoles à base française, anglaise, espagnole... est révolu¹², la tendance au métissage linguistique plus ou moins poussé (jusque vers l'émergence de nouveaux créoles¹³ ?) est une constante ethnosociolinguistique et, bien évidemment, un objet d'étude de premier choix¹⁴. ■

Bibliographie

1. A.-M. Houdebine, « De l'imaginaire des locuteurs et de la dynamique linguistique. Aspects théoriques et méthodologiques », *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, 19, 3-4, 1993.
2. P. Bourdieu et L. Boltanski, « Le fétichisme de la langue », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 4, 1975.
3. A. Martinet, *Le français sans fard*, Paris, PUF, 1969.
4. P.-L. Thomas, « Fonction communicative et fonction symbolique de la langue », Paris, *Revue des études slaves*, LXX/1, 1998.
5. W. Labov, *Sociolinguistique*, Paris, Éditions de Minuit, 1976.
6. Ll. V. Aracil, *Papers de sociolinguística*, Barcelona, La Magrana, 1982 ; R. Lafont, *Quarante ans de sociolinguistique à la périphérie*, Paris, L'Harmattan, 1997 ; R. Ll. Ninyoles, *Conflicte lingüístic valencià*, Valencia, Eliseu Climent, 1985 (2^e éd.).
7. G. Lüdi et B. Py, *Etre bilingue*, Berne, Lang, 1986.
8. H. Boyer éd., *Plurilinguisme : « contact » ou « conflit » de langues ?*, Paris, L'Harmattan, 1997.
9. L.-J. Calvet, *Linguistique et colonialisme. Petit traité de glottophagie*, Paris, Payot, 1974.
10. Ch. A. Ferguson, « Diglossia », *Word*, 15, 1959.
11. Voir note 6. Également G. Kremnitz, « Diglossie : possibilités et limites d'un terme », Montpellier, *Lengas*, 22, 1987.
12. R. Chaudenson, *Des îles, des hommes, des langues*, Paris, L'Harmattan ; 1992 ; G. Manessy, *Créoles, pidgins, variétés véhiculaires. Procès et genèse*, Paris, CNRS Éditions, 1995.
13. S. Erhrhart, « Créole, pidgin, jargon. Une vue dynamique de phénomènes de contact de langues en milieu plurilingue. Des exemples contre l'habitus monolingue », in : C. Brohy et C. Le Pape Racine dir., *Actes de la 4^e conférence internationale sur l'acquisition d'une 3^e langue et le plurilinguisme*, Fribourg/Suisse, 2005.
14. H. Boyer dir., *Hybrides linguistiques. Genèses, statuts, fonctionnements*, Paris, L'Harmattan, 2010.